



ARTICLES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2024-2025 (à vous procurer au magasin de votre choix)

Préscolaire 4 ans

- Un sac à dos assez grand pour transporter travaux et collations
- 1 duo-tang avec pochettes (préférable en plastique car plus résistant)
- Sarrau, tablier ou chemise pour protéger les vêtements pour le bricolage
- 1 gomme à effacer blanche
- 2 crayons de plomb
- 3 bâtons de colle 40 g
- Un ensemble de 20 crayons feutres de couleur super pointes, dans un étui à crayons
- 3 crayons effaçables à sec
- Une paire d'espadrilles pour l'éducation physique
- Une serviette pour la détente et un toutou
- Un sac de vêtements de rechange, à laisser à l'école



N.B. : Tous les vêtements et objets doivent être identifiés au nom de votre enfant.

IMPORTANT :

TOUS LES ARTICLES (CAHIERS, CRAYONS, GOMMES À EFFACER, ETC.) DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS AU NOM DE L'ENFANT.

Veuillez prendre note que tous les articles scolaires de fantaisie (crayons, gommes à effacer, règle et autres) sont interdits à l'école. Ces articles amusants et attirants sont trop souvent cause de vols, pertes et distractions chez l'enfant. À cet effet, nous comptons sur la collaboration des parents. Tout le matériel en bon état de l'année précédente peut être réutilisé.